

LES VOÛTES DE LA DARSE DE VILLEFRANCHE-SUR-MER & LE JARDIN BEAUDOUIN



(Maquette INAMA/ENSA Marseille)

Dossier préparé par R. Antoniucci, E. Fabro, C. Lafon & J. Mascle

Membres de

l'Association pour la Sauvegarde du *Patrimoine Maritime*
de *Villefranche-sur-Mer*

Octobre 2013

Avant-Propos

Sur la Darse de Villefranche-sur-Mer, des voûtes, datant du début du XVIIIème siècle, offrent encore aujourd'hui au regard une dimension d'ensemble très proche de ce qu'elles étaient à l'origine. En effet ce n'est qu'une cinquantaine d'années après leur construction que fut ajouté un bâtiment de trois étages plus une mansarde sous un toit pentu de tuiles rouges. Cet édifice, une caserne d'aspect banal ayant pour fonction d'abriter des militaires, fut désaffecté, puis démoli il y a soixante dix ans, même si on conserva, inopportunément, à ce site le nom de « caserne Dubois ».

Il se trouva que, dans les années 50, l'architecte de renom qu'était Eugène Beaudouin fut attiré par la terrasse de dimensions considérables qui coiffait les voûtes et réussit à la transformer en un jardin contemporain aux accents vaguement surréalistes, réalisant ainsi une œuvre caractéristique - et probablement unique - de l'époque des « Trente Glorieuses ». Depuis son décès, le jardin, tombé peu à peu dans l'oubli, a subi de graves dégradations.

Mais il n'en demeure pas moins que la Darse de Villefranche-sur-Mer se trouve dotée d'un ensemble singulier et intéressant qui marie une belle architecture du XVIIIème siècle avec une terrasse-jardin pittoresque qui ne demande qu'à reverdir pour l'étonnement et le plus grand plaisir des visiteurs.

Hormis une petite parcelle, située au niveau de la terrasse et qui avait été cédée à la commune de Villefranche-sur-Mer au cours des années 60, l'Etat était jusque dernièrement l'unique propriétaire de l'ensemble du site. Il a récemment décidé de le vendre, ou de le céder, en deux lots séparés. D'une part, les voûtes ont été, de droit, proposées à titre gracieux au Conseil Général des Alpes maritimes, qui en avait de fait déjà la responsabilité puisque ce bâtiment fait partie du domaine portuaire de la Darse dont il a concédé la gestion, sous contrat renouvelable, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte D'Azur. D'autre part, la terrasse-jardin a été mise en vente de façon séparée à un prix non communiqué.

Or les deux éléments de cet ensemble patrimonial, tant les voûtes (qui abritent de plus une petite « chapelle » encore inexplorée) que la terrasse-jardin, ont un grand besoin, pour leur survie, d'être restaurés. Les voûtes, dont l'espace interne global est grandiose, resteront sans doute cloisonnées pour continuer à abriter l'activité de chantiers de réparation navale. L'esthétique sacrifiée à l'utilité : ce choix se comprend facilement dans un port actif et où la sauvegarde du savoir faire humain assume toute son importance. Mais il faut que les murs qui abritent leur activité soient mis hors d'eau et consolidés. Quant au jardin, très endommagé, il exige une reconstruction minutieuse des éléments fixes et une importante replantation, puis un entretien régulier, de végétaux.

Les deux entités, voûtes et terrasse-jardin, sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Mais le jardin pourrait courir le risque d'être fortement endommagé, voir même détruit, par les travaux de consolidation des voûtes. L'éventualité de deux propriétés distinctes compliquerait ultérieurement la tâche, jusqu'à la rendre peut-être impossible.

L'ASPMV s'inquiète, à juste titre, du sort qui serait alors réservé au jardin ; c'est pourquoi elle a réalisé le dossier d'information que l'on trouvera ci-dessous; elle souhaite ardemment que l'ensemble « voûtes-jardin » ne soit pas dissocié afin qu'un propriétaire unique, et respectueux du

patrimoine historique, puisse engager, dans de brefs délais, les opérations d'une véritable réhabilitation et d'une valorisation de ce lieu remarquable.

L'ASPMV s'engage fortement pour la conservation du site et fait appel à toutes les autorités compétentes, administratives, architecturales, culturelles et autres pour que soit préservé, pour le bien de tous, ce trésor patrimonial de Villefranche-sur-Mer.

Table des matières

1. Les voûtes	<i>page 5</i>
2. Une « chapelle cachée »	<i>page 10</i>
3. Le jardin-terrace Beaudouin	<i>page 15</i>
4. Eugène et Joséphine Beaudouin	<i>page 22</i>
5. En conclusion	<i>page 26</i>
6. Quelques références	<i>page 27</i>
7. Annexes	<i>page 28</i>

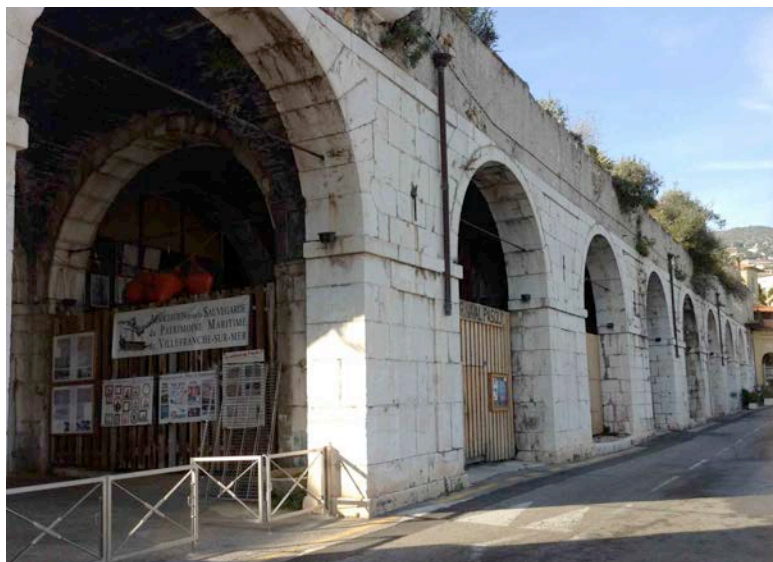
LES VOÛTES

Le bâtiment de la Darse de Villefranche-sur-Mer qui a peut-être connu, en nombre et en diversité, les affectations les plus surprenantes est celui que l'on appelle communément « *les voûtes* ».

Sur le quai de la Darse qui conduit au bassin pour la construction des galères, ou bassin de radoub, s'élève, parallèle au môle, une longue façade composée de huit belles arcades en pierre de taille qui s'ouvrent sur des voûtes monumentales en brique, prolongées à l'arrière par de longues galeries qui s'enfoncent profondément à l'intérieur de la roche.

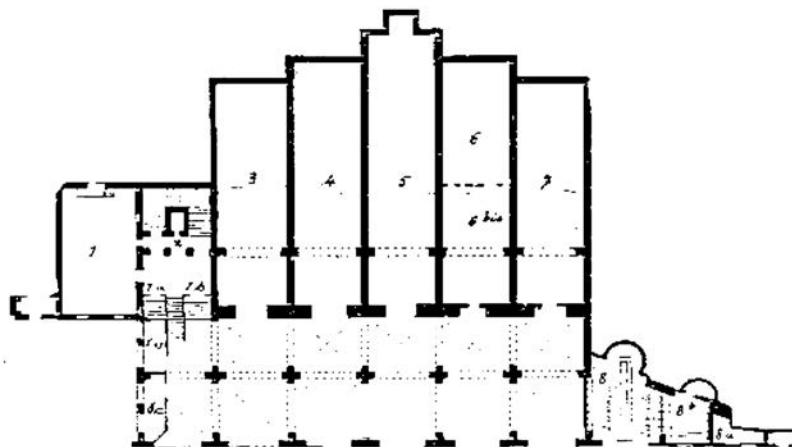


Vue d'ensemble des voûtes et de la terrasse-jardin de la Darse de Villefranche-sur-Mer



*Une vue rapprochée des arcades et de la voûte méridionale, accès à la terrasse-jardin et au local de l' **ASPMV***

Ces voûtes datent du début du XVIII^e siècle et furent construites par la volonté de Victor Amédée II, Duc de Savoie devenu roi de Sicile, puis roi de Sardaigne en 1720. Le nouveau roi procéda à la complète transformation du modeste port de Villefranche, unique port militaire de la Maison de Savoie depuis la seconde moitié du XVI^e siècle, afin d'en faire un port royal prestigieux, digne du nouveau royaume qui venait de prendre place sur la scène européenne.



*Plan d'ensemble des voûtes, des galeries souterraines et locaux annexes;
On remarque que cinq des voûtes se prolongent par des galeries creusées dans la roche massive.*

Parmi les premiers bâtiments de ce port à être construits on compte précisément les voûtes, les entrepôts et le bassin de radoub des galères qui sont, aujourd'hui encore, les témoins de la majesté et de l'importance du port royal de la Maison de Savoie.

Un dessin, que l'on peut dater de 1720, a été retrouvé ces dernières années dans les Archives d'Etat de Turin par l'historienne Mara De Candido, de la Faculté d'Architecture et de l'Institut Polytechnique de Turin. Ce document décrit le projet global ainsi que l'état d'avancement des travaux ordonnés par le roi Victor Amédée II.

On y apprend que sur le flanc escarpé de la colline qui descend vers la Darse, était prévu un long bâtiment décrit comme « *magasins commencés en 1720 par la chiourme des Galleres* ». On peut en déduire que les galériens qui n'étaient pas engagés dans des activités maritimes, en particulier pendant la période hivernale, étaient utilisés comme ouvriers et manœuvres dans cet important chantier. A l'origine le bâtiment comportait trois locaux, de dimensions modestes, dont les deux premiers étaient occupés par la « *fontaine à faire pour la commodité des Gallères, dont les sources sont fort abondantes* ». Dans le prolongement se trouve un vaste système rectangulaire divisé par une suite de piliers formant deux longues travées parallèles. Cet espace ouvert permettait d'organiser le travail tant dans le sens longitudinal que dans le sens transversal, c'est à dire perpendiculaire à la mer. Il s'agit de la méthode adoptée à l'époque dans plusieurs chantiers navals pour le remisage et l'entretien des galères. Un document ancien mentionne explicitement « *les pilliers du Magasin destiné pour retirer les bois de Galleres, auxquelles on travaille actuellement* ». Simultanément aux constructions en pierre, on commença à creuser en profondeur une « *prolongation du Magasin sous le terrain attigu...* » pour la réalisation d'un magasin souterrain d'une longueur considérable.

A partir de 1719, on édifia les huit arcades, encore bien visibles aujourd'hui, et on recouvrit par des voûtes d'arêtes en briques les espaces régulièrement séparés par des piliers en pierre. Les deux premiers locaux abritèrent la fontaine d'eau douce ainsi qu'un petit édifice religieux, probablement de construction antérieure, inséré dans la nouvelle architecture.

A l'arrière des six doubles arcades suivantes furent creusés cinq magasins souterrains de profondeurs variables, plusieurs dizaines de mètres pour certains, donc aptes au remisage des mâts, des rames et des espars des galères.

Sur la façade méridionale du bâtiment, restée inachevée, est encore visible l'attache en pierre sur laquelle aurait dû s'appuyer une nouvelle arcade qui n'a jamais vu le jour mais qui témoigne de la volonté de poursuivre l'ouvrage.



La Darse de Villefranche-sur-Mer au 18^e siècle

Cinquante ans plus tard, à la fin du XVIII^e siècle, lorsque furent repris les travaux pour compléter les installations du port royal, on utilisa la double nef couverte des voûtes pour ériger une caserne massive de trois étages (plus une mansarde) afin d'héberger les troupes du Roi de Piémont Sardaigne, devenues si nombreuses qu'elles ne trouvaient plus assez de place dans la Citadelle de la ville. Ses diverses appellations, dont la dernière inscrite sur la base du bâtiment est « *caserne Dubois* », désignent toujours le même édifice connu pour avoir logé, après le rattachement du Comté de Nice à la France, le 24^e Bataillon de Chasseurs Alpines.

Cet édifice conserva sa vocation militaire jusqu'au début des années 30. Désaffecté en 1924 et destiné à être démoli dès 1937, il tomba en ruines jusqu'à être totalement rasé en 1942.

Au cours des années cinquante, à l'instigation d'un architecte parisien, Eugène Beaudouin, le grand espace de 2000 m² au-dessus des voûtes fut débarrassé des décombres de la caserne pour être transformé en un jardin contemporain et un lieu de vie familial.



La caserne Dubois au début du 19^e siècle (dessin de Lesueur) et vers la fin du XIX^e siècle (carte postale)

Après le décès de son auteur, en 1983, la curieuse architecture faite de décorations minérales, de vasques de fleurs et de verdure, tomba dans l'oubli et s'est depuis gravement dégradée.

Les voûtes abritent quant à elles encore des activités : trois d'entre elles sont occupées par des artisans qui y entretiennent et réparent bateaux et « vieux gréements ». Parmi ces entreprises le chantier naval « *Pasqui* », labellisé « Patrimoine vivant », ou encore le chantier *Masnata*.



Vue de l'intérieur de la voûte abritant le chantier Pasqui. Intérieur de l'une des voûtes servant de lieu de stockage;

On remarque la structure avec ses piliers de pierres de taille et ses arêtes de briques; on distingue également l'entrée de l'une des galeries creusées dans le calcaire massif (voir plan page 5)

Certaines voûtes servent d'entrepôts; d'autres sont utilisées par le **Club de la Voile de Villefranche (CVV)** et par l'**Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Maritime de Villefranche-sur-Mer (ASPMV)**. Des clôtures de séparation, en bois ou en parpaings, ainsi que des portes obturant l'entrée des arcades (sauf la dernière dont le plafond garde les traces d'un

revêtement de peinture bleue), privent actuellement le regard de la grandiose vision de l'ensemble architectural. La structure d'ensemble se dégrade de jour en jour et nécessite des travaux de restauration. Les artisans sont obligés de tendre des bâches pour se protéger de l'eau qui suinte parfois du haut des voûtes. Le jardin terrasse (voir plus loin) est interdit au public.

En 1997 un groupe d'architectes turinois formalisa une proposition de projet de restauration des voûtes. Le coordinateur en était M. Mario Dalla Costa, professeur de Restauration des Architectures à l'Institut Polytechnique de Turin et également responsable du Laboratoire de Restauration des architectures de l'Ecole de spécialisation dans l'Histoire, l'Analyse et l'Evaluation des Biens architectoniques et de l'Environnement. M. Dalla Costa pouvait se prévaloir d'une expérience de taille puisqu'il avait mené, quelques années auparavant le projet de restauration d'une partie du port et de l'arsenal historique de Venise qui, comme à Villefranche, était en pierres de taille calcaires.

Cette proposition était accompagnée d'un budget prévisionnel pour les diverses interventions ; il avait été estimé qu'un financement partiel aurait pu être obtenu par des fonds provenant du programme européen *Interreg* associant les régions frontalières de deux pays voisins. Cette proposition, qui incluait l'étude de l'état des structures des voûtes ainsi que la réalisation des travaux de restauration, fût soumise dès septembre 1997 à la Direction Départementale de l'Equipement, à l'Architecte des Bâtiments de France, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice, ainsi qu'à la municipalité de Villefranche-sur-Mer; elle est demeurée sans suite.



Vue de l'intérieur des voûtes actuellement séparées par des cloisons cloison en bois et en parpaings.

Les « voûtes terrasses de la Darse » constituent un ensemble remarquable et, à vrai dire, un lieu presque magique. C'est là où ont résonné tour à tour quelque lointaine prière liturgique, les grognements des galériens, les talons des bottes des soldats sardes puis français, les voix d'artistes déclamant peut-être des poésies parmi les parterres de fleurs, les rabots des artisans de la mer, les conciliabules des défenseurs du patrimoine ou des passionnés de voiles.

Ce lieu est un véritable Phénix qui renaît constamment de ses cendres !

UNE «CHAPELLE CACHÉE»

En 2000, Lionel Briand, président du **CVV**, fit une découverte extraordinaire. Derrière un mur de briques creuses situé au fond des locaux occupés par ce club, sous la première voûte, il découvrit en effet un petit édifice à caractère religieux ou « *chapelle cachée* » qui retrouva ainsi la lumière du jour après de nombreuses années d'oubli. Aujourd'hui, paré de mystère, confiné dans l'intimité d'une source, ce lieu religieux, hors âge, semble vouloir à nouveau se dévoiler.



La première voûte, siège du CVV, qui abrite la « chapelle cachée »

Voici treize ans, déjà, quand le mur de briques fut abattu et que la fresque apparut, que des experts furent contactés ; tous estimèrent que, même si dégradé, ce petit « trésor » « *est presque inespéré* » dans le cadre de la mise en valeur historique du port de la Darse.

Dominique Tailliez, océanographe à l'**Observatoire Océanologique de Villefranche (OOV)** et fondateur de l'**ASPMV**, Jean-Luc Albouy et Antoine Grisi, architectes des Bâtiments de France, Mara de Candido de la Faculté d'architecture de l'Institut Polytechnique de Turin, ou encore Charles Astro, conservateur des antiquités et objets d'art des Alpes-Maritimes, vinrent visiter les lieux.



La demi coupole de la « chapelle »



Vue du bassin, creusé dans la roche, et occupant le fond (source, captage ?) de la « Chapelle »

A l'époque, ce dernier déclarait : « *On a apparemment affaire aux peintures d'origine. Il n'y a pas eu de restauration, pas de badigeon non plus. Le problème c'est que le lieu est très humide et qu'il ne reste pas grand-chose. Cela étant qui sait, on va peut-être avoir d'autres surprises en continuant les fouilles.* »

L'ensemble des intervenants fût d'accord sur le fait que cette découverte était particulièrement intéressante au plan patrimonial. Malheureusement, faute de budget et de mobilisation, les recherches, les relevés complémentaires, la protection ainsi que les travaux de conservation annoncés n'ont pas abouti et depuis la fresque se dégrade d'année en année.

Selon Serge Megtert, fresquiste venu visiter les lieux, l'urgence serait de réaliser une empreinte photographique. Par ailleurs, une analyse scientifique des différents enduits de la fresque ainsi que du mur permettrait sans doute de dater avec précision l'époque de ce lieu de culte.

Description de la « chapelle »

L'édifice se présente sous la forme d'un volume semi-circulaire en pierres appareillées (irrégulièrement recouvertes d'enduit) avec un bassin à sa base (source ou captage de source ; voir photo) et coiffé d'une coupole. Trois marches et demie, en pierre, permettent l'accès au bassin ; l'une d'elle est creusée d'une cuvette et d'une rigole ; un appareillage de 65 cm de hauteur et constitué de briques, entreposées les unes sur les autres, recouvre en partie la première marche en pierre et permet l'accès à la pièce attenante.



Fresques ornant la coupole de la chapelle : Le Christ (ou Dieu le père ?) bénissant, la tête dans un triangle. On remarque également le dispositif (en pierres) qui perce le vêtement du Christ.

Sur sa droite l'entrée du lieu est bordée d'un mur de pierres taillées allant jusqu'au niveau du bassin ; un mur semi-circulaire, recouvert d'un enduit grossier (sable de mer ?), lui fait suite; on y remarque un ou deux graffitis représentant des bateaux (voir photo). A mi-hauteur s'observe une frise en pierres apparentes, d'une vingtaine de cm de hauteur ; ce dispositif semi-circulaire sépare le mur de l'édifice de son plafond en demi coupole, elle même décorée de fresques. De la base de la tunique de la fresque principale (le Christ ? voir ci dessous) sort une pierre en relief ;

elle pourrait correspondre à un entablement de poutre, ou être liée à un ancien écoulement d'eau (?). Sur le mur de droite, sensiblement à la limite mur/coupole, se remarque enfin une petite construction en forme d'aqueduc et d'orientation nord-ouest/sud-est. Enfin à sa gauche l'entrée est également limitée par un pilier de pierre.

Dimensions :

L'ensemble mesure approximativement 3,60 m de diamètre pour une élévation de 4,25 m (dimensions approximatives car difficiles à effectuer dans les conditions actuelles et compte tenu du matériel disponible).

Le mur semi-circulaire de l'édifice :

Si la présence de sable de mer dans l'enduit se confirmait, il pourrait s'agir d'un mur de construction plus ancienne. Des analyses détaillées seront nécessaires pour confirmer une telle hypothèse dont on mesure l'importance. Dans ce mur la présence de plusieurs petites cavités, juste sous la frise de pierre, pourrait indiquer la présence d'un pourtrason légère et peut être d'un plancher aujourd'hui disparu ; vers la gauche l'enduit semble recouvrir directement, jusqu'à proximité de l'eau, la roche massive creusée en arche et d'où l'eau du bassin (source ?) semble provenir.

La source (voir photo ci-dessous) :

Cette dernière, ou son captage, qui semble provenir de la cavité creusée dans la roche massive, fournit une eau douce à saumâtre selon les périodes. Une analyse des sédiments du bassin serait également d'un grand intérêt quant à l'histoire du site.



Cavité creusée à la base de l'abside, directement dans la roche massive, et d'où pourrait provenir l'eau douce (à saumâtre) du bassin.

Les marches (voir photo page 9) :

D'une manière générale les marches conduisant au bassin sont hautes, usées et ne ressemblent pas aux constructions en pierres de taille du XVIII^e siècle. La marche la plus haute supporte un assemblage, d'environ 65 cm, de briques manifestement installées pour permettre de rejoindre le niveau du sol de la voûte; il s'agit d'une indication de l'antériorité des marches. La seconde marche est creusée d'une cuvette circulaire très peu profonde (diamètre : 22 cm, profondeur 2 cm) ainsi que d'une rigole conduisant vers le bassin; ce dispositif demeure difficile à interpréter mais on peut raisonnablement penser que cette rigole a été creusée pour l'écoulement d'un liquide (vraisemblablement de l'eau) de la cuvette vers le bassin. La présence d'une marche intermédiaire, juste à côté de la marche creusée, pose question quant à l'utilisation de l'ensemble.

La fresque (voir photo page 10) :

La fresque semble résulter de plusieurs factures donc de différentes époques. L'Esprit-Saint et le Christ bénissant (ou Dieu le Père ?), la tête dans un triangle, pourraient dater du XVIII^e siècle. Des « volutes » et trois anges, presque entièrement effacés, pourraient quant à eux dater d'une période antérieure. L'urgence de la protection et de la sauvegarde de cette fresque est évidente.



L'Esprit-Saint



Un graffiti sur le mur semi-circulaire représente un navire (galère?).

Le mur d'entrée à droite :

Ce mur semble être l'un des éléments les plus anciens du site. La nature, la structure et le type de taille, des pierres qui le constituent devraient se révéler à l'œil d'un l'expert. Il est intéressant de noter que la pierre en relief que l'on remarque à travers le vêtement du « Christ » semble de même nature.

L'aqueduc (voir photo page 9) :

Construit apparemment ultérieurement, ce conduit, en forme de petit aqueduc, traverse la salle et sort à l'entrée de la voûte en direction des restes d'une fontaine que l'on peut encore remarquer à l'extérieur de la voûte. Les restes d'une structure métallique permettent de penser qu'un système de puisage d'eau a également été installé sur ce lieu.

On retiendra que : **(1)** ce lieu, vraisemblablement à l'origine à destination religieuse, (chapelle, ou autre édifice religieux, baptistère ?) offre la trace de plusieurs périodes de construction et de différentes utilisations. Ce site demeure donc encore bien mystérieux. **(2)** Il est également intéressant de savoir que sous la voûte contiguë existe une « abside » assez similaire à celle de la « chapelle ». **(3)** Enfin comme l'indiquent d'anciens plans (*voir le chapitre voûtes*) le mur d'entrée de cette voûte et celui sur lequel s'appuie « l'abside », ne sont pas parallèles. Cette observation souligne une anomalie architecturale et pourrait être retenue comme un argument pour penser que la chapelle existait bien avant la construction du XVIII^e siècle. Ce serait la construction des voûtes qui aurait abouti à « cacher » cette dernière au fond de la première voûte !



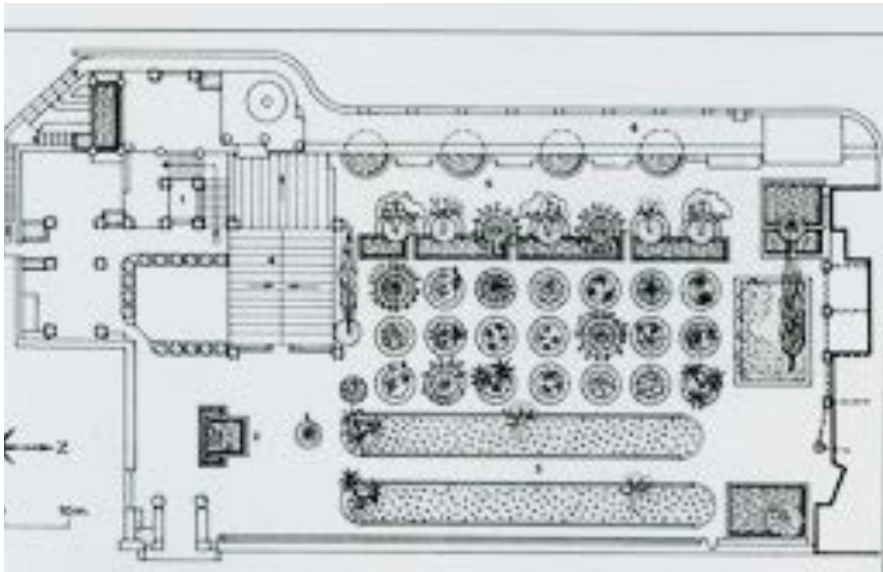
Fond de la seconde voûte, voisine de la voûte contenant la « chapelle cachée ». Cette architecture évoque celle des « culs de four » du jardin terrasse et pourrait, davantage qu'un second édifice à caractère religieux, indiquer l'emplacement d'un « lavabo » ou d'un lavoir pour les marins et artisans travaillant sur le site au cours du XVIII^e siècle et ultérieurement.

LE JARDIN BEAUDOUIN

Seul l'œil averti d'un architecte tel qu'Eugène Beaudouin pouvait voir dès les années cinquante ce que cette terrasse de 2000 m², issue du déblaiement des ruines de la caserne Dubois, pourrait donner quelques années plus tard, et se transformer en un havre de paix, comme en témoignent de rares photos de l'époque.



Vue de la terrasse principale après un nettoyage récent par des volontaires de l'ASPMV



Plan général du jardin terrasse illustrant son agencement ainsi que l'emplacement des différents patios et pièces d'habitation.

L'atelier d'Eugène Beaudouin :

La montée au jardin terrasse se fait par la dernière voûte méridionale de l'ensemble. En bas de l'escalier donnant au patio, deux petites vasques annoncent ce qui sera l'un des symboles majeurs de cet ensemble architectural : des vasques en béton dites en « chapeaux chinois ». En effet, cinquante-six petites et trente-cinq grandes vasques ont été réparties de façon très structurée sur l'ensemble de la propriété, sur des piliers, des terrasses et toitures.



La voûte méridionale, l'entrée et les escaliers vers le jardin terrasse.



Le patio inférieur juste après la voûte méridionale



La montée vers les différents patios et les vasques de différentes tailles ornant l'accès au jardin terrasse

Sur la gauche du patio inférieur, on remarque l'entrée d'une large salle voûtée appelée, à tort, « *la salle du gouverneur* » et qui deviendra l'atelier de l'architecte Beaudouin. En fait il s'agit des anciennes cuisines de la caserne ; E. Beaudouin y a ouvert un hublot de taille majestueuse (œil de bœuf) donnant sur la rade et évoquant l'arc des voûtes. Il y installera une grande table de travail en marbre et, de part et d'autre d'une cheminée, des divans en béton ornés de galets et de fragments de terre cuite roulés par les flots.



L'ancienne cuisine de la caserne, percée d'un œil de bœuf et transformée par Beaudouin en atelier ; on y trouve encore une grande table en marbre et deux canapés en béton recouverts de céramiques

Terrasses et patios :

Une seconde volée de marches donne accès à la *terrasse dite « du barbecue »*, où l'on est accueilli par quinze petites vasques dominant le patio. Une pergola entourée de six piliers couronnés par les mêmes petites vasques garnies d'agaves et d'aloès offrait l'ombre d'un raisin « *Framboise* » et de raisin blanc, un foyer ouvert servait de cuisine d'été.

Au-dessus de la terrasse du barbecue, une grande calade orne le balcon au débouché de la chambre en marbre de Joséphine son épouse.

Appartements :

Des murs épais semblent être l'un des seuls éléments de construction hérité de la caserne détruite au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les différentes pièces d'habitation sont réparties de part et d'autres du jardin. De nombreuses vasques servent de coiffes aux toitures



La « calade » du patio supérieur



*La chambre de Joséphine Beaudouin
(Photo A. Lalo- Beaudouin)*

Dans les petits appartements au nord, une salle de bains complète subsiste encore, tout comme celle attenante à la chambre de Joséphine dont la décoration porte la marque de l'artiste. Elle aimait décorer de galets et de morceaux de brique, terre cuite, pots, assiettes antiques ou non, arrondis par le ressac et ramassés par ses soins, des murs entiers et des tours de fenêtres, ainsi que le sol des terrasses, autre élément majeur de cet ensemble.



Détails d'aménagements de salle de bains imaginés par Joséphine Beaudouin

Hélène Galli, fille de l'entrepreneur qui réalisa le projet des Beaudouin, décrit avec émotion les étapes de cette réalisation :

« J'ai vu construire les chambres des divers membres de la famille, séparées les unes des autres pour préserver la solitude de chacun. Celle d'Eugène Beaudouin portait avec humour un petit dôme ouvert à son extrémité, celle de Joséphine semblait toute « remuée » de lumière rose ; celle du garçonnet, au bout du chemin qui dominait la propriété, jouait à Robinson. La salle de bains était une merveille d'originalité et de délicatesse : murs et sols étaient revêtus de galets ramassés au bord de la plage et artistiquement disposés, le lavabo était constitué d'une véritable conque marine à la paume nacrée. »

A la suite de la terrasse du *barbecue*, la terrasse dite « du balcon du capitaine » s'ouvre sur une fontaine bordée sur deux côtés par une jardinière que surmontait une rangée de balustres. Cette fontaine, très surréaliste, qui associe marbre, béton, calades, balustres, était à l'origine garnie de ***Sedum*** et d'***Agathea***.

À l'est, le large muret de bordure était complanté de variétés résistantes à la sécheresse, ***Phlomis fruticosa***, ***Echium fastuosum*** aux épis bleus attirant irrésistiblement les papillons et insectes butineurs, ***Pittosporum tobira***, ***Carex***



La fontaine de la terrasse du « balcon du capitaine ».

La grande terrasse :

Sur la grande terrasse proprement dite, à l'origine deux grandes jardinières basses partagées par la suite en deux, accueillait des arbres fruitiers, des ***Yucca***, ***Acacia karoo***, ***Nerium oleander***, les fameux lauriers roses, des ***Agapanthus praecox*** aux généreuses grappes de fleurs bleues... À l'arrière des jardinières, suivent quatre rangées de sept « chapeaux chinois », grandes vasques en béton de deux mètres de diamètre.

Lorsqu'ils choisissent d'implanter ces vasques, Eugène et Joséphine Beaudouin ont déjà en tête le type de plantes méditerranéennes qu'ils vont y mettre. Des photos de famille attestent que ces vasques débordaient littéralement jusqu'au sol de ***Pelargonium x hederiaefolium*** (géranium lierre) ; cela n'était possible qu'avec l'apport régulier d'un arrosage abondant et d'un entretien soigné.



*Deux bassins plantés de nymphéas ornaient la bordure occidentale de la grande terrasse
(voir le plan page 15)*

Le grand mur arrière, qui supporte une seconde terrasse étroite et longue dominant l'ensemble, est creusé de quatre anciens « culs-de-four » où l'architecte avait aménagé sur certains des bassins circulaires garnis de plantes aquatiques.



L'un des « culs de fours », à la base du mur occidental, aménagé en bassin

A l'angle nord, une ancienne citerne était agrémentée d'un jet d'eau. Il y avait également des bassins rectangulaires (voir photo page 19) aujourd'hui disparus, et des cercles complantés sous les vasques. Une serre occupait un emplacement résultant de l'effondrement partiel de la septième voûte. La présence d'une source avait permis d'y faire prospérer entre autres un ***Monstera deliciosa***, un ***Tetrapanax papyriferum***, un ***Musa*** (bananier), des ***Hoya carnosa*** aux grappes de fleurs de porcelaine, un ***Nephrolepis exaltata*** et quatre variétés de vigne. Une grande table de marbre accueillait la famille et les amis dans un endroit ombragé et frais par les chaudes journées d'été

L'allée supérieure menant à la chambre d'Eugène Beaudouin et plus loin à celle de son fils était fleurie de ***Brugmansia***, ***Campsis radicans*** (bignone), ***Bougainvillea glabra***, et de vignes – ***Vitis voinierana*** – ainsi que d'une roseraie.

Le temps et l'abandon dans lequel est resté ce jardin depuis le décès de son concepteur expliquent les problèmes actuels : les plantes les plus fragiles ont disparu d'année en année, d'autres se sont semées dans les fractures du ciment, les feuilles colmatent les évacuations

d'eaux pluviales, les bassins n'existent plus, le muret de bordure est envahi par les racines, la pluie s'infiltré sous les voûtes et la végétation est devenue envahissante là où l'humidité naturelle des parois rocheuses la favorise.



Les vasques en « chapeaux chinois » telles que remises en valeur par des bénévoles de l'ASPMV

Mais la nature et l'esprit des Beaudouin perdurent en ces lieux : bien des plantes ont résisté et fleurissent ; au printemps, les **oxalis** à fleurs jaunes font un tapis de verdure, en leur milieu, des **Arisaema** se sont installés, les **aloes** fleurissent, les **iris**, **phlomis**, **echium** et les **yuccas**, sur les poutres de l'ancienne serre effondrée courent des ronces mais aussi un **Macfadyena-unguiscati** aux fleurs jaunes éclatantes, puis viennent les **lauriers roses**, les **lantanas** et les **Amaryllis belladonna**, et puis les mûres, les coings, et une grimpante très rare sur la Côte d'Azur : un **Dolicandra cynanchoides**...

Lorsque des bénévoles de l'**ASPMV** ont entrepris de remettre en valeur les vasques et les plates-bandes du jardin, il leur apparut impératif de combler les espaces devenus libres, en particulier à l'entrée de la terrasse.

En faisant appel à des organismes liés à la botanique, ils ont obtenu, surtout du Jardin botanique de Monaco, mais aussi du Lycée horticole d'Antibes, de l'INRA de Sophia-Antipolis, du Jardin botanique de Nice, du Conservatoire du Littoral par les Serres de la Madone à Menton, d'un producteur de Tillandsias et aussi grâce à quelques dons privés, des plantes résistantes à la sécheresse et aux embruns, certaines ayant des vocations médicinales et comestibles.

Ces dons, précieux, ont permis de donner un début de renouveau à ce jardin extraordinaire qu'il faut maintenant entretenir régulièrement. Le Lycée horticole d'Antibes souhaiterait pouvoir un jour y intervenir avec ses étudiants dès qu'une autorisation officielle de les accueillir en sera donnée à l'**ASPMV**.

Enfin on retiendra que dans un ouvrage récent, publié par *J.L.Bonillo et J.F.Pousse* en 2010, consacré à « *l'Architecture contemporaine sur la Côte d'Azur* », le jardin Beaudouin est cité comme un « *Monument historique inscrit avec l'ensemble de la Darse* », et est indiqué avec le label « *Patrimoine du XX^e siècle* ».

EUGÈNE ET JOSEPHINE BEAUDOUIN

Eugène Beaudouin et son épouse Joséphine, sans doute séduits par ce site exceptionnel qu'est le Port Royal, ou Darse, de Villefranche-sur-Mer, obtinrent de l'Etat une autorisation d'occupation temporaire des lieux, et y aménagèrent, peu à peu entre les années cinquante et soixante-dix, diverses petites constructions existantes ainsi que le grand jardin terrasse décrit ci-dessus, surplombant directement le Port et la Rade, transformant ainsi cet espace en un extraordinaire lieu de vie.

Mais qui étaient les Beaudouin ?

Eugène et son épouse Joséphine étaient, lui un architecte alors très connu, elle une artiste peintre, un couple déjà bien introduit dès le début des années trente dans le monde des urbanistes, des architectes et d'une manière plus générale des artistes.

Né à Paris, Eugène Beaudouin (1898-1983) est l'héritier d'une famille d'architectes, son père et son oncle étaient, l'un et l'autre, bien établis sur la place de Paris. À l'École des Beaux-Arts de Paris, Eugène fut l'élève d'Emmanuel Pontremoli (archéologue né à Nice et, entre autres, architecte de la fameuse *Villa Kerylos* de Beaulieu. Beaudouin obtint son diplôme d'architecte DPLG, ainsi qu'un Premier Grand Prix de Rome en 1928 ; de 1929 à 1932 il fut pensionnaire de la villa Médicis à Rome où il se passionna pour l'architecture antique du moyen orient.

Architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux de 1933 à 1968, directeur des études à l'École d'architecture de Genève de 1941 à 1968, il fût également professeur aux Beaux Arts de Paris entre 1946 et 1968, tout en étant architecte et urbaniste de la ville de Marseille, architecte en chef de la reconstruction, président, entre 1958 et 1962, de la Société française des urbanistes et de l'Union internationale des architectes entre 1965 et 1969, membre de l'Institut à partir de 1961, puis président de l'Académie des Beaux Arts en 1977. Une vie bien remplie !



Eugène Beaudouin

Travaillant au cours des années vingt dans le cabinet d'architecture de son oncle, Albert Beaudouin, il s'associe dès 1923 avec un collègue, Marcel Lods, pour construire dès la fin des années 20 des logements sociaux dans le 15ème arrondissement de Paris ainsi qu'en banlieue (à Vitry); à l'époque du front populaire Beaudouin et Lods sont des architectes résolument de leur

temps et construisent de grands ensembles sociaux tels la cité du *Champ-des-Oiseaux* à *Bagneux* (1930-1939), ou encore celle de la *Muette* à *Drancy* (1931-1934), deux ensembles se fondant sur les conceptions modernes d'architecture et d'urbanisme social et employant des matériaux industriels, acier et béton, en partie préfabriqués.



Le Champs des Oiseaux



La Muette à Drancy

La cité de la Muette à Drancy, qui eut la destinée imprévue et tragique que l'on sait, fut en grande partie détruite en 1976 par l'armée qui l'avait acquise et transformée en caserne ; en 1939 la maquette de cette cité fut exposée comme exemple d'une réalisation à caractère social et moderne lors d'une manifestation du *MOMA* à New York ! Pionnière dans le domaine de l'utilisation de la préfabrication industrielle, l'agence Lods-Beaudouin construisit aussi, avec la collaboration d'ingénieurs réputés (Wladimir Bodiensky) et de constructeurs connus (Victor Prouvé) des bâtiments qui firent et font encore référence : l'école de plein air de Suresnes (1934-35), la maison du peuple et le marché couvert de Clichy (1935-1939), l'aéroclub de Buc, et même une maison de week-end démontable en tôle d'acier (1938).



Ecole de Suresnes



Maison de week-end démontable (en tôles)

Au début de la Seconde Guerre mondiale, après la dissolution de l'association Lods-Beaudouin, ce dernier poursuit ses recherches sur le préfabriqué industriel et les plans types. Très tôt intéressé par l'urbanisme, Beaudouin participa également au plan d'aménagement de

diverses villes dont La Havane, à celui de la région parisienne (1928-1934) et élabora plusieurs aménagements de centre-ville pour Le Cap (1940), la Principauté de Monaco (en 1941 et à nouveau en 1956), Marseille et sa région, Saïgon (1948), Ispahan (1968). Au cours des années 1960-70, le cabinet Beaudouin est directement impliqué dans la réalisation d'opérations d'habitat et d'aménagement de grande envergure comme le quartier des Minguettes à Vénissieux, à côté de Lyon, ou encore le réaménagement du quartier Maine Montparnasse après la destruction de la gare. Le cabinet Beaudouin réalise également de nombreuses commandes publiques et privées, en France et à l'étranger : Ambassade de France à Ottawa, Résidences universitaires d'Antony, lycées et autres bâtiments civils comme l'Ecole Vétérinaire de Lyon ou encore les Marines de Cogolin.

S'il est moins connu du grand public que certains de ses contemporains comme Auguste Perret (maître-d'œuvre de la reconstruction du Havre), Fernand Pouillon (architecte de la reconstruction du vieux port de Marseille et qui fut l'un de ses élèves) ou le plus connu de tous, Le Corbusier (grand théoricien de l'habitat et du design de mobilier dans la ligne du Bauhaus), Eugène Beaudouin n'en demeure pas moins l'une des grandes figures de l'architecture française de l'entre-deux-guerres et des « Trente Glorieuses » d'après la Seconde Guerre mondiale. Pour l'anecdote, en 1927-28, Beaudouin réalisa, à titre d'exercice académique, un projet de Centre d'Etudes Océanographiques, un signe du destin annonçant son installation estivale trente ans plus tard à Villefranche-sur-Mer, haut lieu de l'Océanographie française depuis la fin du XIX^e siècle.

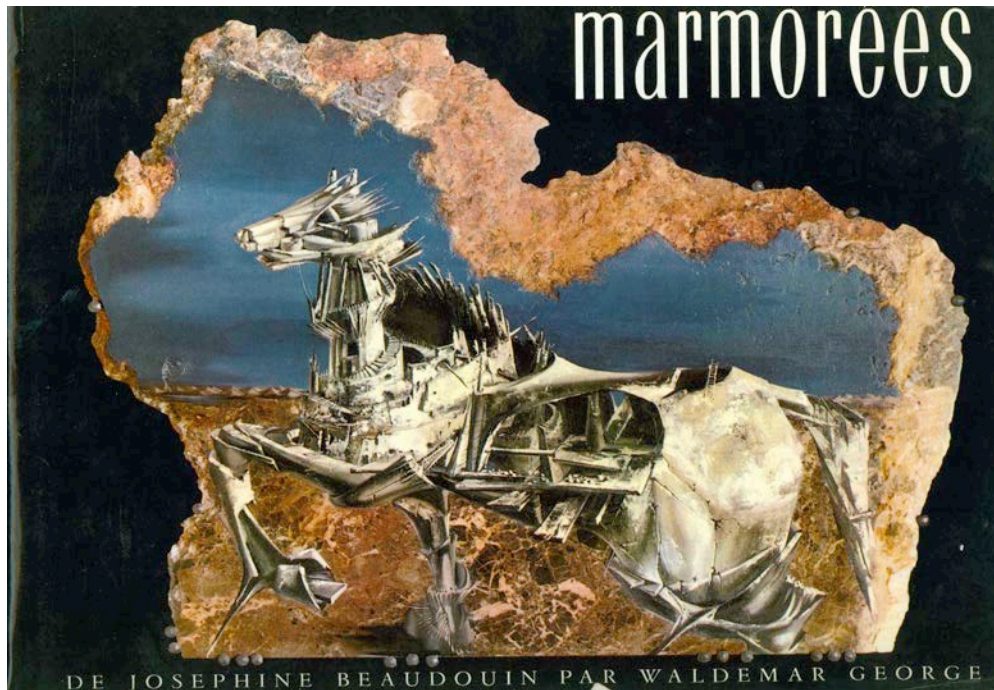
Mariée en 1928 à Eugène Beaudouin, *Joséphine Cals* (1909-2005), née à Albi, fut une artiste peintre originale et appréciée. Bien que moins connue que son mari Joséphine Beaudouin, après une enfance passée dans le sud-ouest, fut élevée au contact de nombreux écrivains et artistes connus comme Colette, Francis Carco, Ambroise Vollard, Touchagues et bien d'autres, sa mère ayant animé un salon « littéraire » dans le Paris de l'époque. Douée dès son plus jeune âge d'un sens artistique aigu et superbe dessinatrice et après des études de peinture à Paris, Joséphine se consacra, vers la fin des années trente, à la réalisation de commandes de grandes fresques murales (Hôtel de ville d'Albi, Palais du Grand Conseil à Dakar, plus tard paquebot « France »,...) ce qui lui donna sans doute l'idée de peindre sur marbre, technique qui devint l'une de ses spécialités.



Autoportrait (présumé) de Joséphine Beaudouin

Ses « Marmorées » - terme qu'elle semble avoir forgé - telles que l'on peut les contempler dans un ouvrage publié en 1965, utilisent et intègrent superbement les veines des différents marbres dans des peintures très originales et d'inspiration assez surréaliste évoquant Chirico, Salvador Dali, voire même Jérôme Bosch.

Des œuvres de Joséphine Beaudouin passent encore, très rarement, en vente ; l'une d'elles, une petite Marmorée, « le Golfe », peut-être inspirée par la rade de Villefranche-sur-Mer, a été vendue à Drouot, en juin 2012, pour 1500 €.



*Couverture de l'ouvrage publié en 1965 sur les « Marmorées »
« Le cheval de Troie »*

En guise de conclusion

Constitué d'un patrimoine à la fois végétal, artistique et architectural le Jardin-Terrasse Beaudouin porte la marque indélébile du couple Eugène et Joséphine Beaudouin qui l'a conçu. Avec les voûtes du XVIII^e siècle, incluant une petite « chapelle cachée », sur lesquelles il a été créé, cet ensemble constitue un site patrimonial unique, le seul de ce type connu sur la Côte d'Azur. On ne doit surtout pas dissocier voûtes, chapelle, et jardin car ce sont des lieux intimement et historiquement liés dans un même site et réunis par une architecture harmonisée au cours du temps, comme la plupart des grands lieux de vie.

*Il faut **SAUVER**, mais aussi **PROTEGER, VALORISER** et **PROMOUVOIR** cet ensemble qui doit dans l'avenir constituer l'un des joyaux, ouvert à tous, de Villefranche-sur-Mer.*

Compte tenu d'un statut juridique complexe, actuellement en phase d'évolution, cet ensemble architectural exceptionnel doit impérativement conserver son caractère indissociable. Comme le souhaite vivement l'ASPMV cela implique un seul propriétaire disposant, ou recherchant, des ressources financières nécessaires à la réhabilitation des lieux afin de sauver ce patrimoine unique.

Il est urgent qu'une décision soit prise rapidement à ce sujet car le risque d'une détérioration irréversible des voûtes, de la « chapelle cachée » qu'elles contiennent, et de l'extraordinaire jardin qu'elles supportent, est majeur.

Comme elle l'a fait à l'époque de sa création pour le bassin de radoub du Port Royal, alors terriblement menacé, l'ASPMV continuera à se mobiliser pour la sauvegarde et la mise en valeur, pour le plaisir de tous, de l'ensemble unique que constituent des voûtes historiques, leur « chapelle cachée », et un extraordinaire jardin, la terrasse Beaudouin, qui est de plus un témoin unique de l'aménagement d'un lieu de vie directement issu de la période faste des « Trente Glorieuses ».



Dessin de Joséphine Beaudouin

Documents consultés

- Archives d'architecture du 20^{ème} siècle, tome 1, publié par l'Institut Français d'Architecture, Editeur Mardaga, pages 32-41.
- M. DION, 1996, « Beaudouin Eugène », in MIDANT J.P. (sous la direction de), Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle, Hazan éditeur et Institut Français d'Architecture, Paris, p 100 - 101.
- E. BOURSIER-MOUGENOT et M. RACINE, 1987, Jardins de la Côte d'Azur, p.116-117, Edisud, Arpej.
- ASPMV, (2012), La Darse retrouvée, Editions Serre, Nice.
- Association REBECCA, un centre des humanités dédié à la Biodiversité : La Darse et le "Pavillon Beaudouin », Dossier non publié de 12 pages
- D. FOUSSARD et G. BARBIER -"Baroque niçois et monégasque", 1988, Picard, libraire-éditeur, Paris.
- J-L BONILLO et R. TELESE : Pré-inventaire du patrimoine architectural des « Trente Glorieuses » dans les Alpes Maritimes : Villefranche sur Mer, les Terrasses de la Darse, document du Conseil Général des Alpes Maritimes et du Ministère de la Culture DRAC -PACA, 5 pages, 14 planches.
- J-L BONILLO et J-F POUSSE, 2010, L'architecture contemporaine sur la Côte d'Azur, les presses du Réel avec le soutien du Conseil général des Alpes Maritimes.
- WALDEMAR GEORGE, 1965, Les Marmorées de Joséphine Beaudouin, F. De Nobele, libraire-éditeur, Paris.

© Droits réservés R. Antoniucci, E. Fabro, C. Lafon, J. Mascle - 2013

© Photos droits réservés - 2013

ANNEXES

(1) LISTE (INCOMPLÈTE) DES PLANTES D'ORIGINE ÉTABLIE APRÈS LE DÉCÈS D'EUGÈNE BEAUDOUIN

PATIO : *Tecoma capensis* (bignone) – *Coleus blumei* – *Tradescantia viridis* – *Rosmarinus officinalis* – *Lantana sellowiana* – *Thymus vulgaris*

TERRASSE DU BARBECUE : *Cydonia oblonga* – *Jasminum polyanthum* – *Tradescantia pallida* « *purpurea* » - *Chlorophytum comosum* « *vittatum* » - *Chlorophytum viridis* – *Nerium oleander* (4 variétés) – *Canna* ? – *Gladiolus* ? – *Tritonia pallida* ou *reticulata* ? – *Zygocactus truncata* – *Pyracantha* ? – *Echium fastuosum* – *Echium candicans* – *Mentha x piperita* – *Mentha longifolia* - *Thymus serpyllum* – *Vitis voiniana* – *Fiicophyta* – *Dieffenbachia* – *Sansevieria trifasciata* « *Laurenti* » - *Kalanchoe daigremontiana* – *Aeonium canariense* -

TERRASSE DU BALCON DU CAPITAINE : *Jasminum officinalis* – *Lantana camara* – *Aloe arborescens* – *Echeveria* ? – *Mesembrianthemum* (2 variétés) – *Yucca gloriosa* *variegata* – *Jasminum fruticans* « *Mesnyi* » - *Sempervivum tectorum* – *Plumbago capensis* – *Haworthia fasciata* – *Agatheae coelestis* – *Phlomis fruticosa* – *Sedum rubrotinctum* – *Solanum pseudocapsicum* – *Cycas revoluta* – *Asparagus sprengeri* – *Asparagus plumosus* – *Lavandula* ? – *Pelargonium* (6 variétés) – *Viola* – *Rosa* (4 variétés) – *Typha latifolia* – *Cyperus alternifolius* – *Pontederia cordata* – *Colocasia esculenta* (Taro) – *Alocasia macrorrhizos* – *Centranthus ruber* -

GRANDE TERRASSE : *Polpulus* ? – *Mespilus germanica* (néflier) – *Ampelopsis* ? – *Impatiens* ? – *Aralia* ? – *Camellia* ? – *Dracaena* (3 variétés) – *Ficus elastica* – *Arum* ? – *Lonicera* ? – *Ocimum basilicum* – *Dahlia* ? – *Carpobrotus edulis* – *Cercis siliquastrum* (arbre de Judée) – *Agava americana* *variegata* – *Anthemis* ? – *Narcissus* ? – *Acacia karoo* (+ 2 variétés) – *Laurus nobilis* – *Prunus domestica* *subsp. Insititia* (quetsche) – *Mufler* ? – *Portulaca oleracea* – *Butomus umbellatus* – *Prunus armeniaca* (abricotier) – *Salix babylonica* (saule pleureur)

ALLÉE DES CULS-DE-FOURS : *Hedera helix* – *Prunus persica* (pêcher) – *Phyllostachys* ? – *Fuchsia* ? – *Nicotinia glauca* – *Pittosporum tobira* – *Salvia* ? – *Nymphaea* ? – *Agapanthus* ? – *Hibiscus* ? – *Amaryllis belladonna* – *Osmanthus fragrans* – *Ligustrum vulgare* – *Citrus x limon* – *Iris* ? – *Ruscus aculeatus* – *Jacobaea maritima* – *Olea europea* + *olestra* (sauvage) – *Yucca gigantea* (ou *elephantipes* ou *guatemalensis*) – *Ficus carica* – *Ficus bellone* – *Bergenia cordifolia* – *Acanthus mollis*

SERRE : *Monstera deliciosa* – *Tetrapanax papyriferum* – *Musa* ? (Bananier) – *Scindapsus aureus* – *Asparagus acutifolius* – *Asparagus falcatus* – *Verbena*? – *Hoya carnosa* – *Zanthurium* ? – *Rhoicissus capensis* – *Tradescantia crassifolia* – *Nephrolepis exaltata rooseveltii* – *Chamaedorea ernestii augusti* – *Vitis* ? (4 variétés)

CHEMIN HAUT : *Passiflora caerulea edulis* – *Dombeya wallichii* – *Erysimum* ? – *Veronica* ? – *Datura cornigera* « *Knightii* » - *Bougainvillea*,? – *Escallonia* ? – *Cupressus* ? – *Wisteria* ? – *Aloe distans* – *Mirabilis jalapa* (belle de nuit)

PLANTES DISPARUES APRÈS LE GEL (de 1985) : Nymphaea – Cyperus alternifolius – Nelumbo ? – Eupatorium ? – Solandra maxima – Selaginella ? – Vriesia splendens – Guzmania ? – Strelitzia reginae – Strelitzia augusta -

(2) LISTE des travaux proposés (en 1997) par M. DELLA COSTA en vue de la RESTAURATION des VOÛTES (jardin non compris)

VOUTES DE LA DARSE DE VILLEFRANCHE

Proposition de projet de restauration et de coût estimatif

Présentée par le prof. Architecte MARIO DELLA COSTA en 1997
à la CCI (M. Monsaingeon), la DDE (M. Brillman), l'ABF (M. Verrier), la Mairie de Villefranche (M. Grosgeat).

Détail des travaux à effectuer :

1. installation et organisation du chantier
2. recherche et éventuel captage de nappe phréatique
3. location et mise en place temporaire d'échafaudages pour le soutènement des structures murales verticales et les structures voûtées
4. enlèvement de la végétation de la terrasse-jardin
5. enlèvement du dallage et des matériaux de couverture de la terrasse-jardin
6. déblaiement de la terre de la terrasse-jardin
7. enlèvement des ouvrages fixes de la terrasse-jardin
8. empilement et entreposage de la végétation et des ouvrages fixes
9. creusement et enlèvement de la terre et des matériaux divers y compris les éventuelles jusqu'au niveau arrière des voûtes, y compris éventuels éléments nouveaux, et enlèvement des matériaux de démolition.
10. Location et mise en place temporaire des échafaudages pour la couverture provisoire de la terrasse-jardin en vue de l'exécution des travaux au niveau inférieur
11. pré-consolidation des structures murales verticales et voûtées
12. consolidation des structures murales verticales et voûtées
13. palissage et rebouchage des parois à vue, verticales et voûtées
14. remplissage des espaces entre les structures murales voûtées avec un matériau inerte léger
15. réalisation d'un drainage ad hoc et imperméabilisation des structures murales voûtées pour la protection contre la pluie
16. réalisation d'une chape de béton léger sous le nouveau dallage de la terrasse
17. réalisation d'un nouveau dallage de la terrasse
18. restauration de l'escalier d'accès au pavillon situé au niveau de la terrasse
19. restauration du bâtiment, y compris les éléments statiques, finition, installations électriques, climatisation et toilettes
20. installations hydrauliques et électriques au niveau de la terrasse
21. installations hydrauliques, électriques et de climatisation dans les espaces au-dessous des voûtes
22. mise en place d'un réseau d'écoulement des eaux pluviales et des eaux noires
23. nettoyage et consolidation de la façade en pierre du bâtiment des voûtes
24. remise en état et fourniture des pièces forgées et en bois pour les huisseries internes et externes, de protection et de sécurité de l'édifice
25. remise en état des surfaces planes internes du sol et des surfaces externes appartenant au bâtiment